

Former un professionnel capable
d'effectuer l'ensemble des actions de soins
et de tailles des arbres en hauteur.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Former des arboristes-élagueurs aux tâches de taille, de démontage et d'abattage d'arbres d'ornement en suivant les normes et les règles de bonne exécution et de sécurité.
- Savoir apporter des soins d'haubanage, de fertilisation et d'application de produits de protection, ainsi que des préconisations de taille adaptée aux arbres et à leur milieu.
- Obtenir le diplôme de niveau 4 (CS AE) du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être âgé de plus de 18 ans.
- Être titulaire d'un Bac Professionnel dans le secteur de l'aménagement paysager ou d'un diplôme ou titre inscrit au RNCP de même niveau ou d'un niveau supérieur (soumis à une demande de dérogation d'entrée en formation) et/ou avoir validé une expérience professionnelle significative.
- Être un demandeur d'emploi, inscrit à Pôle Emploi et avoir défini un projet professionnel dans le secteur.
- Les candidats sont convoqués pour un entretien de motivation et de positionnement.
- Ne pas avoir de contre-indication médicale.
- Ne pas être sujet au vertige.

DURÉE ET ORGANISATION DE LA FORMATION

- **DURÉE :**
 - 10 à 12 mois (démarrage septembre ou octobre).
 - 602 heures au CFPPA et 420 heures en entreprise.
- **ORGANISATION DE LA FORMATION :**
 - La formation en centre a lieu du lundi au vendredi en présentiel.
 - Aucun frais de formation ne sera demandé. Le coût de la formation est pris en charge par le Plan Régional de Formation Occitanie et/ou dans le cadre du CPF, du CPF Transition Pro, ...
 - La formation est rémunérée en fonction du statut du stagiaire et de la législation en vigueur..

cfppa-herault.fr



CODE RNCP : 31620 (07/07/17)
CODE NSF : 213 ET 214
FICHE MÉTIER ROME : A1201
CODE CPF : 296730



PROGRAMME DE FORMATION*

DÉFINIR UNE STRATÉGIE D'INTERVENTION

- Réaliser un diagnostic sur l'état de l'arbre
- Elaborer un plan d'intervention

METTRE EN ŒUVRE DES TECHNIQUES D'ACCÈS AU POSTE DE TRAVAIL

- Utiliser des techniques d'accès au houppier
- Se déplacer dans un arbre

RÉALISER DES INTERVENTIONS TECHNIQUES SUR LES ARBRES

- Réaliser des opérations d'entretien et de consolidation
- Réaliser des opérations de suppression

* Formation modulaire pouvant être individualisée.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Le diplôme CS AE est constitué de 3 unités capitalisables (UC) correspondants à différentes capacités (blocs de compétences). L'acquisition des 3 UC est nécessaire pour obtenir le diplôme.
- Les UC sont évaluées sur 5 situations professionnelles permettant de valider les compétences.
- Le candidat conserve le bénéfice des UC acquises durant 5 années.

DEBOUCHÉS ET POURSUITES D'ÉTUDES

- **Débouchés métiers :**
 - Grimpeur élagueur
 - Elagueur pour les entreprises d'élagage
 - Grimpeur arboriste
 - Arboriste grimpeur
- **Poursuite d'études :**
 - BTSA Aménagements paysagers
 - CQP Cordiste

CONTACT

CFPPA Agricole de l'Hérault - Site de Pézenas

8, allée du Général Montagne, 34120 Pézenas

☎ 04.67.98.21.73 ✉ cfppa.pezenas@educagri.fr

Taux de réussite
100%

Taux d'insertion
90%

Taux de satisfaction
88%

cfppa-herault.fr



Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et présence d'un référent handicap sur le campus

